

SOUTIEN À L'ACCÈS À L'AIDE MÉDICALE À MOURIR AU CANADA

LE 26 JANVIER 2023

© 2023 Ipsos. Tous droits réservés. Contient des informations confidentielles et propriétaires d'Ipsos et ne peut être divulgué ou reproduit sans le consentement écrit préalable d'Ipsos.

C'EST VOTRE VIE, VOTRE CHOIX.

MOURIR DANS LA
DIGNITÉ
CANADA



Objectifs

- En 2021, le gouvernement fédéral a élargi l'accès à l'aide médicale à mourir pour les adultes afin d'inclure les personnes atteintes d'une maladie physique mais dont la mort n'était pas raisonnablement prévisible. Récemment, le gouvernement a inclus les personnes atteintes d'un trouble mental grave et irrémédiable et dont la souffrance est intolérable. Cependant, certains ont suggéré que seuls les patients souffrant de maladies et d'affections physiques devraient bénéficier de l'option de l'aide médicale à mourir et que les personnes souffrant uniquement de troubles mentaux ne devraient pas avoir accès à l'aide médicale à mourir.
- Ainsi, l'objectif de ce sondage était **de comprendre dans quelle mesure les Canadiens sont d'accord ou non avec l'idée qu'un adulte ayant la capacité de donner un consentement éclairé devrait pouvoir demander une évaluation en vue d'une aide médicale à mourir pour un trouble mental grave, résistant aux traitements et pour lequel il éprouve des souffrances intolérables.**

Méthodologie

- Ce sont les résultats d'un sondage Ipsos réalisé pour le compte de Mourir dans la Dignité Canada.
- Un échantillon de **1 000 Canadiens** âgés de 18 ans et plus a été interrogé dans le cadre du panel Ipsos I-Say du **19 janvier au 24 janvier 2023**.
- La pondération a été utilisée pour s'assurer que la composition de l'échantillon reflète la population globale selon les dernières données de recensement.
- La précision des sondages en ligne est mesurée à l'aide d'un intervalle de crédibilité. Dans ce cas, les résultats sont précis à **+/- 3,5 points de pourcentage**, 19 fois sur 20, par rapport à ce qu'ils auraient été si tous les adultes canadiens avaient été interrogés.
- Les intervalles de crédibilité sont plus larges parmi les sous-ensembles de la population. Plus précisément, les tailles d'échantillon et les intervalles de crédibilité pour les données régionales sont les suivants :

Note : La taille des échantillons est basée sur des données non pondérées.

Un soutien fort pour l'accès à l'évaluation pour l'aide médicale à mourir pour ceux qui souffrent uniquement d'une maladie mentale grave.

Une forte majorité (82 %) des Canadiens sont d'accord pour dire qu'avec les garanties appropriées en place, un adulte capable de donner un consentement éclairé devrait pouvoir demander une évaluation pour une aide médicale à mourir pour un trouble mental grave et résistant aux traitements pour lequel il éprouve des souffrances intolérables. L'appui est composé de 34 % qui appuient fortement et de 48 % qui appuient quelque peu.

Les jeunes Canadiens ont tendance à être plus favorables à cette politique : ceux âgés de 18 à 34 ans (87 %) affichent des niveaux d'accord plus élevés que ceux âgés de 35 à 54 ans (77 %). Fait intéressant, les personnes âgées de plus de 55 ans (41 %) sont plus susceptibles d'être tout à fait d'accord que celles âgées de 18 à 34 ans (29 %) et de 35 à 54 ans (32 %).

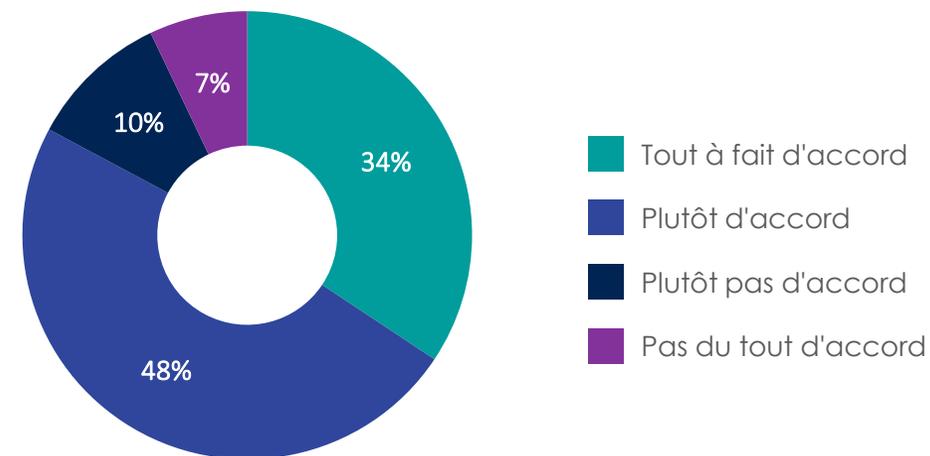
De plus, les résidents du Québec (91 %) sont plus susceptibles d'être d'accord avec le fait que les personnes souffrant uniquement d'un trouble mental grave peuvent avoir accès à l'évaluation MAID, comparativement aux résidents de l'Alberta (76 %), de l'Ontario (78 %) et du Canada atlantique (79 %).

82%

D'ACCORD

18%

PAS D'ACCORD



Question : En 2021, le gouvernement fédéral a élargi l'accès à l'aide médicale à mourir pour les adultes afin d'inclure les personnes atteintes d'une maladie physique mais dont la mort n'était pas raisonnablement prévisible. Le gouvernement inclut maintenant les personnes atteintes d'un trouble mental grave et irrémédiable et dont la souffrance est intolérable. Cependant, certains ont suggéré que seuls les patients souffrant de maladies et d'affections physiques devraient bénéficier de l'option de l'aide médicale à mourir et que les personnes souffrant uniquement de troubles mentaux ne devraient pas avoir accès à l'aide médicale à mourir. Êtes-vous d'accord ou non avec l'affirmation suivante : Avec des garanties appropriées en place, un adulte ayant la capacité de fournir un consentement éclairé devrait pouvoir demander une évaluation pour une aide médicale à mourir pour un trouble mental grave, résistant au traitement et pour lequel il éprouve une souffrance intolérable.

Base : Tous les répondants (n=1000).

Par données démographiques clés

| | Total | ÂGE | | | RÉGION | | | | | |
|----------------------------|----------|--------------|--------------|---------------|--------|---------------|-------|---------------|----------------|---------------|
| | | 18-34 | 35-54 | 55+ | BC | AB | SK/MB | ON | QC | Atlantique |
| | | A | B | C | E | F | G | H | I | J |
| Base : Tous les répondants | n = 1000 | 198 | 428 | 375 | 129 | 97 | 66 | 380 | 243 | 86 |
| Tout à fait d'accord | 34% | 29% | 32% | 41% AB | 42% | 33% | 26% | 30% | 39% | 39% |
| Plutôt d'accord | 48% | 57% C | 46% | 43% | 44% | 43% | 59% | 48% | 52% | 40% |
| Plutôt pas d'accord | 10% | 8% | 13% | 9% | 9% | 15% I* | 13% | 11% | 6% | 16% I* |
| Pas du tout d'accord | 7% | 5% | 10% | 7% | 5% | 9% | 2% | 11% I | 3% | 5% |
| NET: D'accord (T2B) | 86% | 87% C | 77% | 84% | 86% | 76% | 85% | 78% | 91% EHJ | 79% |
| NET: Pas d'accord (B2B) | 18% | 13% | 23% A | 16% | 14% | 24% I* | 15% | 22% I* | 9% | 21% I* |

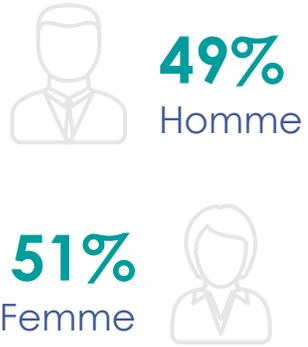
Question : En 2021, le gouvernement fédéral a élargi l'accès à l'aide médicale à mourir pour les adultes afin d'inclure les personnes atteintes d'une maladie physique mais dont la mort n'était pas raisonnablement prévisible. Le gouvernement inclut maintenant les personnes atteintes d'un trouble mental grave et irrémédiable et dont la souffrance est intolérable. Cependant, certains ont suggéré que seuls les patients souffrant de maladies et d'affections physiques devraient bénéficier de l'option de l'aide médicale à mourir et que les personnes souffrant uniquement de troubles mentaux ne devraient pas avoir accès à l'aide médicale à mourir. Êtes-vous d'accord ou non avec l'affirmation suivante : Avec des garanties appropriées en place, un adulte ayant la capacité de fournir un consentement éclairé devrait pouvoir demander une évaluation pour une aide médicale à mourir pour un trouble mental grave, résistant au traitement et pour lequel il éprouve une souffrance intolérable.

Base : Tous les répondants (n=1000).

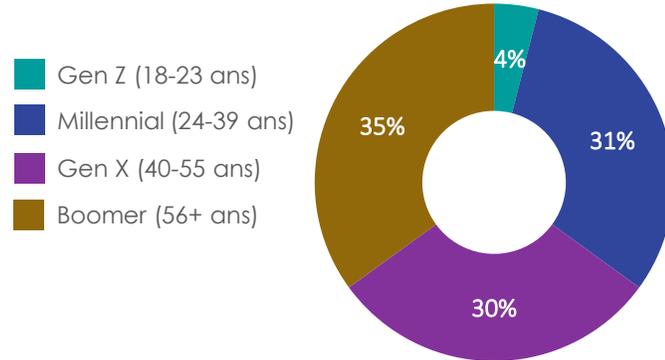
Note : L'astérisque (*) indique un échantillon de petite taille (n < 30).

Données démographiques de l'échantillon

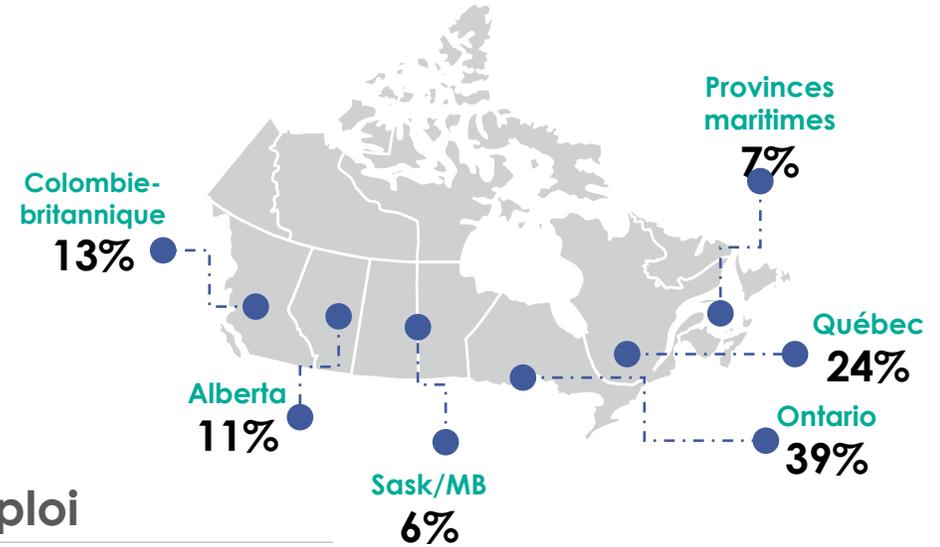
Sexe



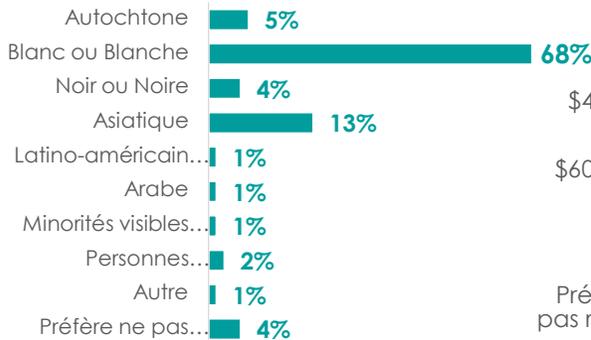
Âge



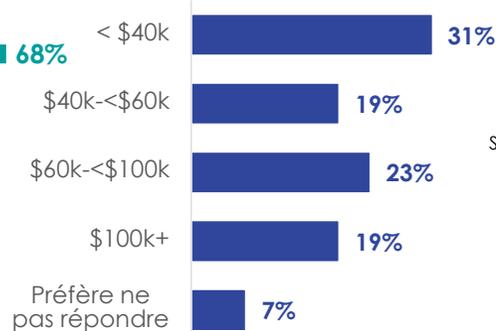
Région



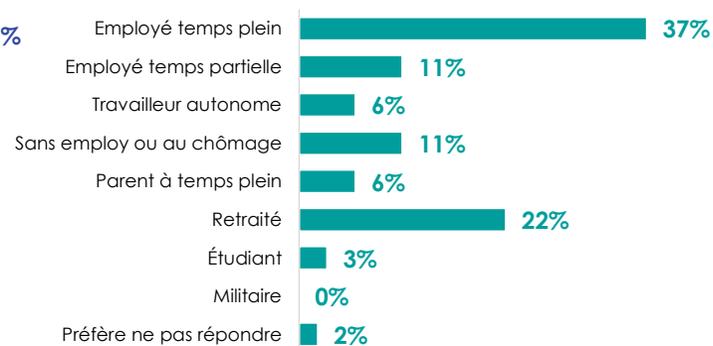
Identité ethnique



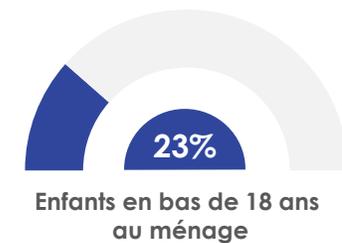
Revenu



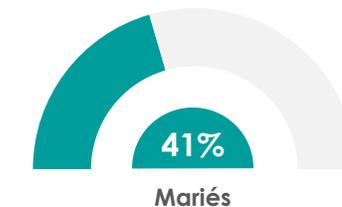
Statut d'emploi



Composition du ménage



État civil



Éducation



Coordonnés Ipsos

Sean Simpson

Vice-président principal,
Affaires publiques
Sean.Simpson@ipsos.com



Lisa Byers

Directeur de compte,
Affaires publiques
Lisa.Byers@ipsos.com



Au sujet d'Ipsos

Ipsos est la troisième société d'études au monde, présente sur 90 marchés et employant plus de 18 000 personnes.

Nos professionnels des études, nos analystes et nos scientifiques ont construit des capacités multi-spécialistes uniques qui apportent un éclairage puissant sur les actions, les opinions et les motivations des citoyens, consommateurs, patients, clients ou employés. Nos 75 solutions commerciales sont basées sur des données primaires provenant de nos enquêtes, de la surveillance des médias sociaux et de techniques qualitatives ou d'observation.

« Game Changers » - notre slogan - résume notre ambition d'aider nos 5 000 clients à naviguer plus facilement dans un monde en profonde mutation.

Fondé en France en 1975, Ipsos est coté sur Euronext Paris depuis le 1er juillet 1999. La société fait partie du SBF 120 et de l'indice Mid-60 et est éligible au Service de Règlement Différé (SRD).

Code ISIN FR0000073298, Reuters ISOS.PA, Bloomberg IPS:FP
www.ipsos.com

Changeurs de jeu

Dans notre monde en mutation rapide, le besoin d'informations fiables pour prendre des décisions en toute confiance n'a jamais été aussi grand.

Chez Ipsos, nous pensons que nos clients ont besoin de plus qu'un fournisseur de données, ils ont besoin d'un partenaire capable de produire des informations précises et pertinentes et de les transformer en vérité actionnable.

C'est pourquoi nos experts passionnés et curieux ne se contentent pas de fournir les mesures les plus précises, mais les façonnent pour offrir une véritable compréhension de la société, des marchés et des personnes.

Pour ce faire, nous utilisons le meilleur de la science, de la technologie et du savoir-faire et appliquons les principes de sécurité, de simplicité, de rapidité et de substance à tout ce que nous faisons.

Pour que nos clients puissent agir plus rapidement, plus intelligemment et plus audacieusement. En fin de compte, le succès se résume à une simple vérité :
On agit mieux quand on est sûr.